

AMC



Notice d'utilisation

Chaudières murales gaz à condensation

AMC 15

AMC 25

AMC 35

AMC 24/28 MI

AMC 35/40 MI

Diematic Evolution



Cher client,

Merci d'avoir fait l'acquisition de cet appareil.

Nous vous invitons à lire attentivement la présente notice avant d'utiliser votre appareil. Conservez ce document dans un endroit adapté afin de pouvoir vous y référer ultérieurement. Pour garantir un fonctionnement sûr et efficace, nous vous recommandons de procéder régulièrement aux opérations d'entretien nécessaires. Notre service Après-Vente et notre équipe technique peuvent vous apporter leur aide dans ces opérations.

Nous espérons que vous profiterez de votre produit pendant de longues années.

Table des matières

1	Consignes de sécurité	5
1.1	Consignes générales de sécurité	5
1.2	Recommandations	6
1.3	Responsabilités	7
1.3.1	Responsabilité de l'utilisateur	7
1.3.2	Responsabilité de l'installateur	7
1.3.3	Responsabilité du fabricant	7
2	A propos de cette notice	7
2.1	Généralités	7
2.2	Documentation complémentaire	7
2.3	Symboles utilisés	8
2.3.1	Symboles utilisés dans la notice	8
3	Caractéristiques techniques	8
3.1	Homologations	8
3.1.1	Certifications	8
3.2	Données techniques	8
4	Description du produit	11
4.1	Description générale	11
4.2	Description du tableau de commande	11
4.2.1	Composants du tableau de commande	11
4.2.2	Description de l'écran d'accueil	11
4.2.3	Description du menu principal	12
4.2.4	Définition de zone	13
4.2.5	Définition de l'activité	13
5	Utilisation	14
5.1	Utilisation du tableau de commande	14
5.1.1	Modifier les réglages de l'afficheur	14
5.1.2	Modifier le nom et le symbole d'une zone	14
5.1.3	Modifier le nom d'une activité	15
5.1.4	Mise en marche ou arrêt du chauffage central	15
5.2	Démarrage	16
5.3	Arrêt	16
5.4	Protection antigel	16
6	Réglages	17
6.1	Liste des paramètres	17
6.1.1	Paramètres de l'unité de commande CU-GH08	17
6.2	Modifier la température ambiante d'une zone	18
6.2.1	Changer le mode de fonctionnement d'une zone	18
6.2.2	Modifier temporairement la température ambiante	19
6.2.3	Utilisation du programme horaire pour contrôler la température ambiante	19
6.3	Modifier la température de l'eau chaude sanitaire	20
6.3.1	Modifier le mode de fonctionnement de l'eau chaude sanitaire	20
6.3.2	Augmenter temporairement la température de l'eau chaude sanitaire	21
6.3.3	Modifier les températures d'eau chaude de confort et réduite	21
6.3.4	Utilisation du programme horaire pour contrôler la température ECS	21
6.4	Activation des programmes de vacances pour toutes les zones	22
7	Entretien	23
7.1	Généralités	23
7.2	Instructions d'entretien	23
7.3	Remplir le système	23
7.3.1	Remplir le système à l'aide du dispositif de remplissage automatique	23
7.3.2	Activer le dispositif de remplissage automatique	24
7.4	Purge de l'installation de chauffage	25
7.5	Purge de l'installation de chauffage	26
8	En cas de dérangement	26
8.1	Codes d'erreur	26
8.1.1	Avertissement	26

8.1.2	Blocage	26
8.1.3	Verrouillage	27
8.1.4	Notification des codes de défaut	27
8.2	Afficher le nom de l'installateur et son numéro de téléphone	27
8.3	Problèmes et solutions	27
9	Mise au rebut	28
9.1	Mise au rebut et recyclage	28
10	Environnement	28
10.1	Économies d'énergie	28
10.1.1	Thermostats d'ambiance et réglages	29
11	Garantie	29
11.1	Généralités	29
11.2	Conditions de garantie	29
12	Annexes	30
12.1	Informations ErP	30
12.1.1	Fiche produit	30
12.1.2	Fiche de produit combiné	31

1 Consignes de sécurité

1.1 Consignes générales de sécurité

**Danger**

En cas d'odeur de gaz :

1. Ne pas utiliser de flammes nues, ne pas fumer, ne pas actionner de contacts ou d'interrupteurs électriques (sonnette, éclairage, moteur, ascenseur, etc.).
2. Couper l'alimentation en gaz.
3. Ouvrir les fenêtres.
4. Évacuer les lieux.
5. Contacter un installateur qualifié.

**Danger**

En cas d'émanations de fumées :

1. Éteindre la chaudière.
2. Ouvrir les fenêtres.
3. Évacuer les lieux.
4. Contacter un installateur qualifié.

**Avertissement**

Ne pas toucher aux conduits de fumées. Selon les réglages de la chaudière, la température des conduits de fumées peut dépasser 60 °C.

**Avertissement**

Ne pas entrer en contact prolongé avec les radiateurs. Selon les réglages de la chaudière, la température des radiateurs peut dépasser 60 °C.

**Avertissement**

Faire preuve de prudence en cas d'utilisation de l'eau chaude sanitaire. Selon les réglages de la chaudière, la température de l'eau chaude sanitaire peut dépasser 65 °C.

**Avertissement**

L'utilisation de la chaudière et son installation par l'utilisateur final (vous) doivent être limitées aux opérations décrites dans ce manuel. Toutes les autres actions ne peuvent être entreprises que par un installateur qualifié.

**Avertissement**

Le tuyau d'évacuation des condensats ne doit pas être remplacé ou étanché. Si un système de neutralisation des condensats est utilisé, le système doit être régulièrement nettoyé, conformément aux instructions du fabricant.

**Attention**

S'assurer que la chaudière est régulièrement entretenue. Contacter un installateur qualifié ou souscrire un contrat de maintenance pour l'entretien de la chaudière.

**Attention**

Utiliser uniquement des pièces de rechange d'origine.

**Important**

Vérifier régulièrement la présence d'eau et la pression dans l'installation de chauffage.

1.2 Recommandations



Danger

Cet appareil peut être utilisé par des enfants de huit ans et plus et par des personnes atteintes de handicap physique, sensoriel ou mental, ou manquant d'expérience et de connaissances, à condition qu'ils soient supervisés et guidés sur la manière d'utiliser l'appareil en toute sécurité et comprennent les dangers associés. Ne laissez pas les enfants jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.



Avertissement

L'installation et l'entretien de la chaudière doivent être effectués par un professionnel qualifié conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur, faute de quoi des situations dangereuses et/ou des blessures pourraient se produire.



Avertissement

Seuls des professionnels qualifiés sont autorisés à procéder au montage, à l'installation et à l'entretien de l'installation.



Avertissement

Le démontage et la mise au rebut de la chaudière doivent être effectués par un installateur qualifié conformément aux réglementations locales et nationales.



Avertissement

Pour éviter toute situation dangereuse, si le cordon secteur est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant d'origine, le concessionnaire du fabricant ou une autre personne disposant des compétences requises.



Danger

Pour des raisons de sécurité, nous recommandons d'installer des détecteurs de fumée aux endroits appropriés et un détecteur de CO à proximité de l'appareil.



Attention

- La chaudière doit rester accessible à tout moment.
- La chaudière doit être installée dans un local à l'abri du gel.
- Si le cordon secteur est raccordé de façon permanente, toujours monter un interrupteur principal bipolaire avec une distance d'ouverture d'au moins 3 mm (EN 60335-1).
- Vidanger la chaudière et l'installation de chauffage si l'habitation demeure vacante pendant une longue période et s'il y a risque de gel.
- La protection antigel ne fonctionne pas si la chaudière a été mise hors service.
- Le système de protection intégré protège uniquement la chaudière, pas l'installation.
- Vérifier régulièrement la pression hydraulique dans l'installation. Si la pression hydraulique est inférieure à 0,8 bar, ajouter de l'eau dans l'installation (pression hydraulique recommandée : 1,5 à 2,0 bars).



Important

Conserver ce document à proximité de la chaudière.



Important

Les autocollants d'instructions et d'avertissement ne doivent jamais être retirés ni recouverts. Ils doivent rester lisibles pendant toute la durée de vie de la chaudière. Remplacer immédiatement les autocollants d'instruction et de mises en garde abîmés ou illisibles.

**Important**

Des modifications ne peuvent être effectuées sur la chaudière qu'après autorisation écrite de **De Dietrich**.

1.3 Responsabilités

1.3.1 Responsabilité de l'utilisateur

Pour garantir le fonctionnement optimal de l'installation, vous devez respecter les consignes suivantes :

- Lire et respecter les instructions données dans les notices fournies avec l'appareil.
- Faire appel à un professionnel qualifié pour réaliser l'installation et effectuer la première mise en service.
- Se faire expliquer l'installation par l'installateur.
- Faire effectuer les contrôles et entretiens nécessaires par un professionnel qualifié.
- Conserver les notices en bon état et à proximité de l'appareil.

1.3.2 Responsabilité de l'installateur

L'installateur a la responsabilité de l'installation et de la première mise en service de l'appareil. L'installateur est tenu de respecter les instructions suivantes :

- Lire et respecter les instructions données dans les notices fournies avec l'appareil.
- Installer l'appareil conformément à la législation et aux normes actuellement en vigueur.
- Effectuer la première mise en service et toutes les vérifications nécessaires.
- Expliquer l'installation à l'utilisateur.
- Si un entretien est nécessaire, avertir l'utilisateur de l'obligation de contrôle et d'entretien de l'appareil.
- Remettre toutes les notices à l'utilisateur.

1.3.3 Responsabilité du fabricant

Nos produits sont fabriqués dans le respect des exigences des différentes directives applicables. Ils sont de ce fait livrés avec le marquage **CE** et tous les documents nécessaires. Ayant le souci de la qualité de nos produits, nous cherchons en permanence à les améliorer. Nous nous réservons donc le droit de modifier les caractéristiques indiquées dans ce document.

Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée dans les cas suivants :

- Non-respect des instructions d'installation et d'entretien de l'appareil.
- Non-respect des instructions d'utilisation de l'appareil.
- Défaut ou insuffisance d'entretien de l'appareil.

2 A propos de cette notice

2.1 Généralités

Cette notice est destinée à l'utilisateur d'une chaudière AMC .

2.2 Documentation complémentaire

La documentation suivante est disponible en complément de la présente notice :

- Notice d'installation et d'entretien

2.3 Symboles utilisés

2.3.1 Symboles utilisés dans la notice

Cette notice comporte des instructions spéciales, indiquées par des symboles spécifiques. Veillez à accorder une attention particulière partout où ces symboles sont utilisés.



Danger

Risque de situations dangereuses pouvant entraîner des blessures corporelles graves.



Avertissement

Risque de situations dangereuses pouvant entraîner des blessures corporelles légères.



Attention

Risque de dégâts matériels.



Important

Attention, informations importantes.



Voir

Référence à d'autres notices ou à d'autres pages de cette notice.

3 Caractéristiques techniques

3.1 Homologations

3.1.1 Certifications

Tab.1 Certifications

Numéro d'identification CE	PIN 0063CR3604
Classe NOx ⁽¹⁾	6
Type de raccordement des fumées	B _{23P} , B ₃₃ ⁽²⁾ C ₁₃ , C ₃₃ , C _{43P} , C ₅₃ , C ₉₃ , C ₍₁₀₎₃ , C ₍₁₂₎₃
(1) EN 15502-1	
(2) Si une chaudière est installée avec un raccordement de type B _{23P} , B ₃₃ , l'indice IP de la chaudière est réduit à IP20.	

3.2 Données techniques

Tab.2 Généralités

AMC			15	25	24/28 MI	35	35/40 MI
Puissance nominale (Pn) en mode chauffage (80/60 °C) G20 (gaz H)	min-max  ⁽¹⁾	kW	3,0 - 14,9 14,9	5,0 - 24,8 24,8	5,0 - 24,8 19,9	7,0 - 34,5 34,5	7,0 - 34,5 24,8
Puissance nominale (Pn) en mode chauffage (80/60 °C) G25 (gaz L)	min-max  ⁽¹⁾	kW	2,5 - 12,4 12,4	4,2 - 20,6 20,6	4,2 - 20,6 20,6	5,8 - 28,6 28,6	5,8 - 28,6 20,6

AMC			15	25	24/28 MI	35	35/40 MI
Puissance nominale (Pn) en mode production ECS G20 (gaz H)	min-max  (1)	kW	- -	- -	5,0 - 27,8 27,8	- -	7,0 - 38,5 38,5
Puissance nominale (Pn) en mode production ECS G25 (gaz L)	min-max  (1)	kW	- -	- -	4,2 - 23,7 23,7	- -	6,1 32,2 32,2
(1) Réglage d'usine							

Tab.3 Informations sur le gaz et les fumées

AMC			15	25	24/28 MI	35	35/40 MI
Consommation de gaz G20 (gaz H)	min-max	m ³ /h	0,33 - 1,59	0,55 - 2,65	0,55 - 2,96	0,77 - 3,68	0,77 - 4,11
Consommation de gaz G25 (gaz L)	min-max	m ³ /h	0,38 - 1,85 0,32 - 1,07	0,64 - 3,08 0,32 - 2,55	0,64 - 3,45 0,53 - 2,86	0,90 - 4,28 0,75 - 3,59	0,90 - 4,78 0,75 - 3,96
Consommation de gaz G31 (propane)	min-max	m ³ /h	0,21 - 0,61	0,24 - 1,02	0,24 - 1,15	0,30 - 1,42	0,30 - 1,59
Émissions annuelles de NOx G20 (gaz H) EN 15502	O ₂ = 0 %	ppm	17	16	16	27	-
Émissions annuelles de NOx G20 (gaz H) EN 15502	H _l	mg/kWh	30	28	28	45	45
Émissions annuelles de NOx G20 (gaz H) EN 15502	H _s	mg/kWh	27	25	25	41	41
Émissions annuelles de NOx G25 (gaz L)		ppm mg/kWh	- -	21 38	21 38	31 55	31 55
Émissions annuelles de CO G25 (gaz L)		ppm mg/kWh	- -	64 70	64 70	77 84	77 84

Tab.4 Données du circuit chauffage

AMC			15	25	24/28 MI	35	35/40 MI
Volume d'eau		l	1,7	1,7	1,7	2,3	2,3
Pression hydraulique de service (PMS)	max	bar	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0
Température de l'eau	max	°C	110,0	110,0	110,0	110,0	110,0
Température de service	max	°C	90,0	90,0	90,0	90,0	90,0

Tab.5 Données du circuit de l'ECS

AMC			24/28 MI	35/40 MI
Débit d'eau chaude D spécifique (60 °C)		l/min	8,2	11
Débit d'eau chaude D spécifique (40 °C)		l/min	14,5	20,3
Seuil de débit ⁽¹⁾	max	l/min	1,5	1,5
Pression de service (Pmw)		bar	8	8
(1) Quantité d'eau minimale devant être soutirée au robinet pour démarrer la chaudière.				

Tab.6 Données électriques

AMC			15	25	24/28 MI	35	35/40 MI
Tension d'alimentation		V~	230	230	230	230	230
Puissance électrique absorbée - à pleine charge	max  (1)	W	67 67	77 77	84 68	93 93	106 71
(1) Réglage d'usine.							

Tab.7 Autres données

AMC			15	25	24/28 MI	35	35/40 MI
Poids total (à vide)		kg	38	38	40	33	35

Tab.8 Paramètres techniques

AMC			15	25	24/28 MI	35	35/40 MI
Chaudière à condensation			Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Chaudière basse température ⁽¹⁾			Non	Non	Non	Non	Non
Chaudière de type B1			Non	Non	Non	Non	Non
Dispositif de chauffage des locaux par cogénération			Non	Non	Non	Non	Non
Dispositif de chauffage mixte			Non	Non	Oui	Non	Oui
Puissance thermique nominale	P_{rated}	kW	15	25	25	35	35
Puissance calorifique utile à puissance calorifique nominale et en mode haute température ⁽²⁾	P_4	kW	14,9	24,8	24,8	34,5	34,5
Puissance calorifique utile à 30 % de la puissance calorifique nominale et en régime basse température ⁽¹⁾	P_1	kW	5,0	8,3	8,3	11,6	11,6
Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux	η_s	%	94	94	94	95	95
Efficacité utile à la puissance calorifique nominale et en régime haute température ⁽²⁾	η_4	%	89,5	89,4	89,4	89,3	89,3
Efficacité utile à 30 % de la puissance calorifique nominale et en régime basse température ⁽¹⁾	η_1	%	99,3	99,2	99,2	99,6	99,6
Consommation d'électricité auxiliaire							
Pleine charge	el_{max}	kW	0,027	0,037	0,037	0,050	0,050
Charge partielle	el_{min}	kW	0,018	0,017	0,017	0,018	0,018
Mode veille	P_{SB}	kW	0,004	0,004	0,004	0,004	0,004
Autres éléments							
Pertes thermiques en veille	P_{stby}	kW	0,078	0,078	0,078	0,054	0,054
Consommation d'électricité du brûleur d'allumage	P_{ign}	kW	-	-	-	-	-
Consommation annuelle d'énergie	Q_{HE}	GJ	46	76	76	105	105
Niveau de puissance acoustique, à l'intérieur	L_{WA}	dB(A)	45	51	51	53	53
Émissions d'oxydes d'azote	NO_x	mg/kWh	27	25	25	41	41
Paramètres eau chaude sanitaire							
Profil de soutirage déclaré			-	-	A	-	A
Consommation journalière d'électricité	Q_{elec}	kWh	-	-	0,169	-	0,188
Consommation annuelle d'électricité	AEC	kWh	-	-	37	-	41
Efficacité énergétique pour le chauffage de l'eau	η_{wh}	%	-	-	88	-	87

AMC			15	25	24/28 MI	35	35/40 MI
Consommation journalière de combustible	Q_{fuel}	kWh	-	-	22,045	-	27,713
Consommation annuelle de combustible	AFC	GJ	-	-	17	-	22
(1) Par basse température, on entend 30 °C pour les chaudières à condensation, 37 °C pour les chaudières basse température et 50 °C (à l'entrée du dispositif de chauffage) pour les autres dispositifs de chauffage. (2) Par mode haute température, on entend une température de retour de 60 °C à l'entrée du dispositif de chauffage et une température de départ de 80 °C à la sortie du dispositif de chauffage.							

**Voir**

Voir au dos de cette notice pour les coordonnées de contact.

4 Description du produit

4.1 Description générale

La chaudière AMC est une chaudière murale gaz, aux caractéristiques suivantes :

- Chauffage à haut rendement
- Faibles émissions de polluants
- Dispositif de remplissage automatique
- Tableau de commande électronique haute qualité
- Installation et raccordement facilités grâce au dossier de montage livré avec l'appareil.

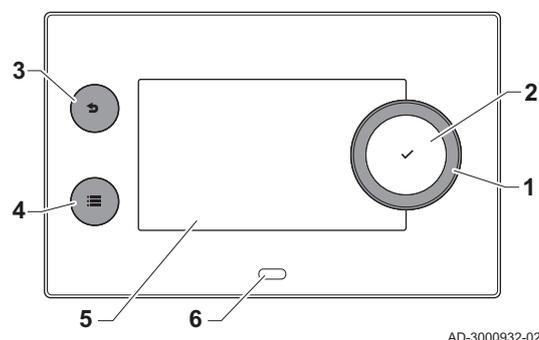
Les types de chaudière suivants sont disponibles :

Type	Mode
AMC 15 AMC 25 AMC 35	Chauffage uniquement (possibilité de produire de l'eau chaude sanitaire en utilisant un ballon d'eau chaude indépendant).
AMC 24/28 MI AMC 35/40 MI	Chauffage et production d'eau chaude sanitaire.

4.2 Description du tableau de commande

4.2.1 Composants du tableau de commande

Fig.1 Composants du tableau de commande



- 1 Bouton rotatif pour sélectionner une icône, un menu ou un paramètre
 - 2 Appuyer sur le bouton ✓ pour confirmer la sélection
 - 3 Touche de retour ↩ :
- **Brève pression sur un bouton** : Retour au niveau ou menu précédent
 - **Longue pression sur un bouton** : Retour à l'écran d'accueil
- 4 Touche de menu ≡ pour aller au menu principal
 - 5 Écran
 - 6 LED d'état

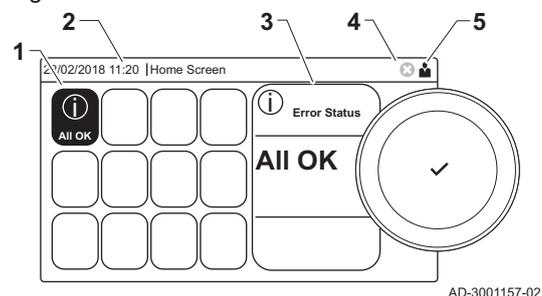
4.2.2 Description de l'écran d'accueil

Cet écran s'affiche automatiquement après le démarrage de l'appareil. Le tableau de commande passe automatiquement en veille (écran noir) si l'écran n'est pas touché pendant 5 minutes. Appuyer sur n'importe lequel des boutons du tableau de commande pour réactiver l'écran.

Pour repasser de n'importe quel menu à l'écran d'accueil, appuyer sur le bouton de retour  pendant quelques secondes.

Les icônes sur l'écran d'accueil permettent d'accéder rapidement aux menus correspondants. Utiliser le bouton rotatif pour passer au menu souhaité et appuyer sur le bouton  pour confirmer la sélection.

Fig.2 Icônes sur l'écran d'accueil



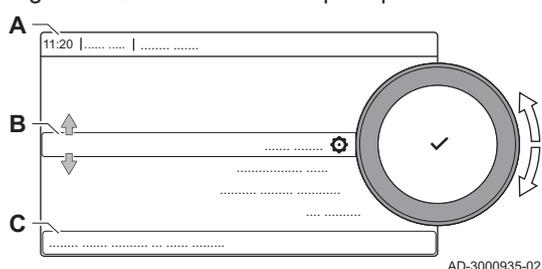
- 1 Icônes : l'icône sélectionnée est mise en surbrillance
- 2 Date et heure | Nom de l'écran (position courante dans le menu)
- 3 Informations sur l'icône sélectionnée
- 4 Témoin d'erreur (uniquement visible si une erreur a été trouvée)
- 5 Icône affichant le niveau de navigation :

-  : Niveau ramoneur
 -  : Niveau utilisateur
 -  : Niveau installateur
- Le niveau installateur est protégé par un code d'accès. Lorsque ce niveau est actif, l'état de l'icône [] passe de OFF à ON.

4.2.3 Description du menu principal

Il est possible d'aller directement depuis n'importe quel menu au menu principal en appuyant sur le bouton menu . Le nombre de menus accessibles dépend du niveau d'accès (utilisateur ou installateur).

Fig.3 Éléments du menu principal



- A Date et heure | Nom de l'écran (position courante dans le menu)
- B Menus disponibles
- C Brève explication du menu sélectionné

Tab.9 Menus disponibles pour l'utilisateur 

Description	Icône
Paramètres système	
Informations	

■ Signification des icônes affichées à l'écran

Tab.10 Icônes

Icône	Désignation
	Menu Utilisateur : les paramètres de niveau utilisateur peuvent être configurés.
	Menu Installateur : les paramètres de niveau installateur peuvent être configurés.
	Menu Information : lire les différentes valeurs actuelles.
	Réglages système : les paramètres du système peuvent être configurés.
	Indicateur d'erreur.
	Indicateur de chaudière gaz.
	Le préparateur d'eau chaude sanitaire est raccordé.
	La sonde extérieure est raccordée.
	Numéro de chaudière dans un système en cascade.
	Le chauffe-eau solaire est en marche et le niveau de chauffe est affiché.
	La production de chauffage activée.
	La production de chauffage est désactivée.
	La production d'ECS est activée.
	La production d'ECS est désactivée.
	Le brûleur est allumé.
	Le brûleur est à l'arrêt.
	Niveau de puissance du brûleur (1 à 5 barres, chaque barre représentant 20 %).
	La pompe fonctionne.

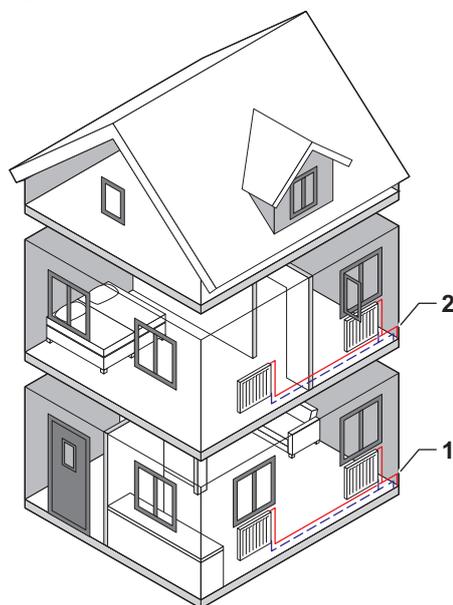
Icône	Désignation
	Indicateur de vanne à 3 voies.
	Affichage de la pression d'eau du système.
	Le mode Ramoneur est activé (pleine charge ou faible charge forcée pour la mesure de)
	Le mode économie d'énergie est activé.
	La suralimentation de l'ECS est activée.
	Le programme horaire est activé : La température ambiante est régulée par un programme horaire.
	Le mode manuel est activé : La température ambiante est réglée à une valeur fixe.
	L'écrasement temporaire du programme horaire est activé : La température ambiante est provisoirement modifiée.
	Le programme vacances (incluant la protection antigel) est actif : La température ambiante est réduite pendant les vacances pour économiser de l'énergie.
	La protection antigel est activée : Protéger du gel la chaudière et l'installation en hiver.
	Les coordonnées de l'installateur sont affichées ou peuvent être remplies.

Tab.11 Icônes - Zones

Icône	Désignation
	Icône toutes zones (groupes).
	Icône Séjour
	Icône Cuisine.
	Icône Chambre à coucher.
	Icône Bureau.
	Icône Cellier.

4.2.4 Définition de zone

Fig.4 Deux zones



AD-3001404-01

Zone est le terme utilisé pour dénommer les différents circuits hydrauliques CIRCA, CIRCB, ... Il désigne plusieurs parties d'un bâtiment, desservies par le même circuit.

Tab.12 Exemple de deux zones

	Zone	Nom d'usine
1	Zone 1	CIRCA
2	Zone 2	CIRCB



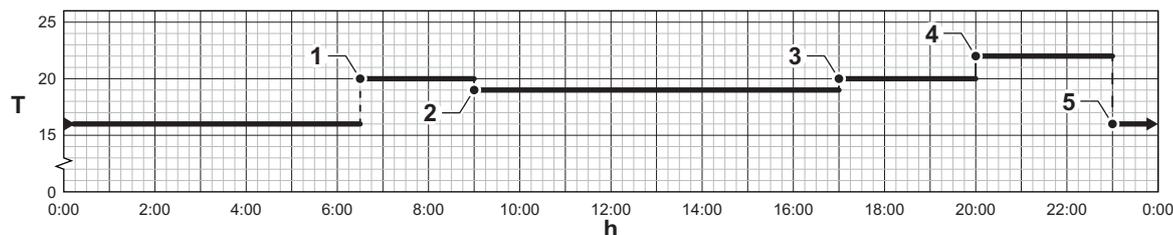
Pour de plus amples informations, voir

Modifier le nom et le symbole d'une zone, page 14

4.2.5 Définition de l'activité

L'activité est le terme utilisé pour programmer les plages horaires d'un programme horaire. Le programme horaire définit la température ambiante des différentes activités de la journée. Une consigne de température est associée à chaque activité. La dernière activité de la journée est valable jusqu'à la première activité du jour suivant.

Fig.5 Activités d'un programme horaire



AD-3001403-01

Tab.13 Exemple d'activités

	Début de l'activité	Activité	Consigne de température
1	6h30	Matin	20 °C
2	9h00	Absence	19 °C
3	17h00	Confort	20 °C
4	20h00	Soirée	22 °C
5	23h00	Réduit	16 °C



Pour de plus amples informations, voir
Modifier le nom d'une activité, page 15

5 Utilisation

5.1 Utilisation du tableau de commande

5.1.1 Modifier les réglages de l'afficheur

1. Appuyer sur le bouton .
2. Appuyer sur le bouton  pour valider la sélection.
3. Utiliser le bouton rotatif pour sélectionner **Paramètres système** .
4. Appuyer sur le bouton  pour valider la sélection.
5. Exécuter l'une des opérations décrites dans le tableau ci-dessous :

Tab.14 Paramètres d'affichage

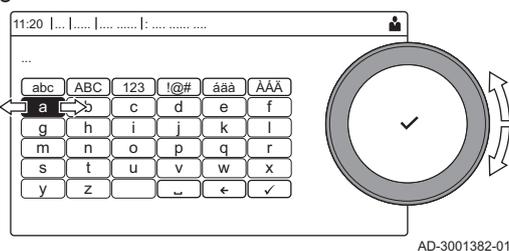
Menu Réglages du système	Réglages
Date et heure	Configurer la date et l'heure courantes.
Pays et langue	Sélectionner le pays et la langue
Heure d'été	Activer ou désactiver l'heure d'été
Contact de l'installateur	Afficher le nom et le numéro de téléphone de l'installateur
Noms des Activités chauffage	Créer les noms des activités du programme horaire
Régler la luminosité de l'écran	Ajuster la luminosité de l'écran
Activer le clic	Activer ou désactiver le son du clic du bouton rotatif
Informations de licence	Afficher les informations détaillées sur les licences des logiciels, des cartes électroniques et des plates-formes

5.1.2 Modifier le nom et le symbole d'une zone

Les zones portent le symbole et le nom de l'usine. On peut modifier le nom et le symbole d'une zone.

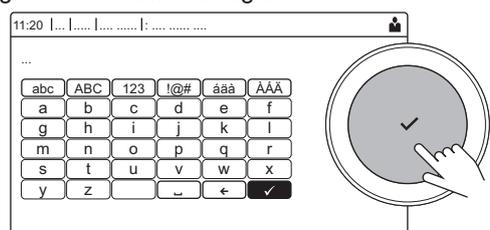
1. Sélectionner l'icône de la zone à modifier.
2. Appuyer sur le bouton  pour valider la sélection.
3. Utiliser le bouton rotatif pour sélectionner  **Configuration de zone**
4. Appuyer sur le bouton  pour valider la sélection.
5. Utiliser le bouton rotatif pour sélectionner **Nom du circuit**

Fig.6 Sélection d'une lettre



AD-3001382-01

Fig.7 Confirmer le signe



AD-3001383-01

6. Appuyer sur le bouton ✓ pour valider la sélection.
⇒ Un clavier alphanumérique s'affiche.
7. Modifier le nom de la zone (20 caractères maximum):
 - 7.1. Utiliser le bouton rotatif pour sélectionner une lettre, un nombre ou une action.
 - 7.2. Sélectionner ← pour supprimer une lettre, un chiffre ou un symbole.
 - 7.3. Appuyer sur le bouton ✓ pour confirmer ou pour répéter une lettre, un nombre ou un symbole.
 - 7.4. Sélectionner ␣ pour ajouter un espace.

8. Sélectionner le symbole ✓ à l'écran une fois que le nom est complet.
9. Appuyer sur le bouton ✓ pour valider la sélection.
10. Utiliser le bouton rotatif pour sélectionner **Symbole du circuit**.
11. Appuyer sur le bouton ✓ pour valider la sélection.
⇒ Toutes les icônes disponibles apparaissent sur l'afficheur.
12. Sélectionner la zone ou le symbole souhaité à l'aide du bouton rotatif.
13. Appuyer sur le bouton ✓ pour valider la sélection.



Pour de plus amples informations, voir
Définition de zone, page 13

5.1.3 Modifier le nom d'une activité

Il est possible de modifier le nom des activités dans le programme horaire.

1. Appuyer sur le bouton ≡.
2. Utiliser le bouton rotatif pour sélectionner **Paramètres système** ⚙.
3. Appuyer sur le bouton ✓ pour valider la sélection.
4. Utiliser le bouton rotatif pour sélectionner **Noms des Activités chauffage**.
5. Appuyer sur le bouton ✓ pour valider la sélection.
⇒ Une liste de 6 activités et leurs noms standard est affichée :

Activité 1	Réduit
Activité 2	Confort
Activité 3	Absence
Activité 4	Matin
Activité 5	Soirée
Activité 6	Réglable

6. Utiliser le bouton rotatif pour sélectionner une activité.
7. Appuyer sur le bouton ✓ pour valider la sélection.
⇒ Un clavier alphanumérique s'affiche.
8. Modifier le nom de l'activité :
 - 8.1. Appuyer sur le bouton rotatif ✓ pour copier une lettre, un chiffre ou un symbole.
 - 8.2. Sélectionner ← pour supprimer une lettre, un chiffre ou un symbole.
 - 8.3. Sélectionner ␣ pour ajouter un espace.
9. Sélectionner le symbole ✓ à l'écran une fois que le nom est complet.
10. Appuyer sur le bouton ✓ pour valider la sélection.



Pour de plus amples informations, voir
Définition de l'activité, page 13

5.1.4 Mise en marche ou arrêt du chauffage central

Il est possible d'arrêter la fonction de chauffage central de la chaudière, pour économiser de l'énergie, par exemple pendant la période estivale.

1. Sélectionner l'icône [🌞].

2. Appuyer sur le bouton ✓ pour valider la sélection.
3. Utiliser le bouton rotatif pour sélectionner **Chauffage on/off**.
4. Appuyer sur le bouton ✓ pour valider la sélection.
5. Utiliser le bouton rotatif pour sélectionner le réglage suivant :
 - 5.1. **Off** pour arrêter la fonction de chauffage central.
 - 5.2. **On** pour remettre en marche la fonction de chauffage central.

**Important**

La protection antigel n'est pas disponible lorsque la fonction chauffage central est arrêtée.

6. Appuyer sur le bouton ✓ pour valider la sélection.

5.2 Démarrage

Démarrer la chaudière comme suit :

1. Ouvrir le robinet gaz de la chaudière.
2. Insérer la prise électrique de la chaudière dans une prise avec terre.
3. Mettre la chaudière en marche à l'aide de l'interrupteur marche/arrêt.
 - ⇒ La chaudière démarre un cycle de purge automatique d'environ 3 minutes.
4. Vérifier la pression hydraulique du système de chauffage central indiquée sur l'afficheur du tableau de commande. Au besoin, faire l'appoint en eau de l'installation de chauffage central.

L'état actuel de fonctionnement de la chaudière est signalé au moyen de l'indicateur d'état du tableau de commande.

**Pour de plus amples informations, voir**

Remplir le système, page 23

5.3 Arrêt

Mettre à l'arrêt la chaudière de la manière suivante :

1. Éteindre la chaudière à l'aide de l'interrupteur marche/arrêt.
2. Couper l'alimentation en gaz.
3. Garder l'installation à l'abri du gel.
 - Ne pas mettre à l'arrêt la chaudière s'il est impossible de garder l'installation à l'abri du gel.

5.4 Protection antigel

**Attention**

- Mettre la chaudière hors tension et la vidanger ainsi que l'installation de chauffage central si l'habitation ou le bâtiment ne va pas être utilisé pendant une longue période et s'il y a risque de gel
- La protection antigel ne fonctionne pas si la chaudière a été mise hors service.
- La protection intégrée concerne uniquement la chaudière. Elle ne s'applique pas au système, ni aux radiateurs.
- Ouvrir les robinets de tous les radiateurs raccordés au système.

Régler la consigne de température à une valeur basse, par exemple à 10 °C.

Si la température de l'eau de chauffage de la chaudière baisse trop, le dispositif de protection intégré se met en marche. Ce dispositif fonctionne comme suit :

- Si la température de l'eau est inférieure à 7 °C, la pompe se met en marche.
- Si la température de l'eau est inférieure à 4 °C, la chaudière se met en marche.

- La température de l'eau est supérieure à 10 °C, la chaudière se met à l'arrêt et la pompe continue à fonctionner pendant un court moment.

Une sonde extérieure peut être raccordée à la chaudière pour éviter le gel du système et des radiateurs dans des espaces sujets au gel (par exemple, un garage).

6 Réglages

6.1 Liste des paramètres

6.1.1 Paramètres de l'unité de commande CU-GH08

Tous les tableaux indiquent les réglages d'usine des paramètres.



Important

Les tableaux répertorient également les paramètres qui s'appliquent uniquement au cas où la chaudière est associée à d'autres équipements.

Tab.15 Navigation pour le niveau installateur de base

Niveau	Accès au menu
Installateur de base	☰ > Configuration de l'installation > CU-GH08 > Sous-menu ⁽¹⁾ > Paramètres, compteurs et signaux > Paramètres
(1) Voir la colonne « Sous-menu » dans le tableau suivant pour la navigation appropriée. Les paramètres sont regroupés en fonctionnalités spécifiques.	

Tab.16 Réglages d'usine au niveau installateur de base

Code	Texte affiché	Description	Plage de réglage	Sous-menu	15	25	24/28 MI	35	35/40 MI
AP016	Chauffage on/off	Activer ou désactiver le chauffage	0 = Off 1 = On	Appareil à gaz	1	1	1	1	1
AP017	ECS on/off	Activer ou désactiver l'eau chaude sanitaire	0 = Off 1 = On	Appareil à gaz	1	1	1	1	1
AP073	Été/Hiver	Température extérieure : limite haute pour chauffage	10 - 30 °C	Temp. extérieure	22	22	22	22	22
AP074	Mode Été forcé	Le chauffage est arrêté. L'eau chaude est maintenue. Activation forcée du mode Été	0 = Off 1 = On	Temp. extérieure	0	0	0	0	0
CP080	Température Activité	Consigne de la température ambiante souhaitée pour l'Activité	5 - 30 °C	CIRCA	16	16	16	16	16
CP081	Température Activité	Consigne de la température ambiante souhaitée pour l'Activité	5 - 30 °C	CIRCA	20	20	20	20	20
CP082	Température Activité	Consigne de la température ambiante souhaitée pour l'Activité	5 - 30 °C	CIRCA	6	6	6	6	6
CP083	Température Activité	Consigne de la température ambiante souhaitée pour l'Activité	5 - 30 °C	CIRCA	21	21	21	21	21
CP084	Température Activité	Consigne de la température ambiante souhaitée pour l'Activité	5 - 30 °C	CIRCA	22	22	22	22	22

Code	Texte affiché	Description	Plage de réglage	Sous-menu	15	25	24/28 MI	35	35/40 MI
CP085	Température Activité	Consigne de la température ambiante souhaitée pour l'Activité	5 - 30 °C	CIRCA	20	20	20	20	20
CP200	ConsAmb Circ Manuel	Réglage manuel de la consigne ambiante du circuit	5 - 30 °C	CIRCA	20	20	20	20	20
CP320	Mode Fct Circ	Mode de fonct du circuit	0 = Programmation 1 = Manuel 2 = Hors-gel	CIRCA	1	1	1	1	1
CP510	Dérogation Cons Amb	Dérogation de la consigne d'ambiance pour le circuit sélectionné	5 - 30 °C	CIRCA	20	20	20	20	20
CP550	Zone, cheminée	Mode Cheminée actif	0 = Off 1 = On	CIRCA	0	0	0	0	0
DP060	P ECS sélectionné	Programme horaire sélectionné pour l'eau chaude sanitaire.	0 = Program 1 1 = Program 2 2 = Program 3	Circuit ECS	0	0	0	0	0
DP070	Consigne ECS Confort	Température de consigne Confort du préparateur d'eau chaude sanitaire.	40 - 65 °C	Circuit ECS Circuit ECS	60	60	55	55	60
DP080	Consigne ECS Réduit	Température de consigne Réduit du préparateur d'eau chaude sanitaire.	7 - 50 °C	Circuit ECS	15	15	15	15	15
DP200	Mode ECS	Mode de fonctionnement de l'eau chaude sanitaire	0 = Programmation 1 = Manuel 2 = Hors-gel	Circuit ECS	0	0	0	0	0
DP337	Consigne vacance ECS	Consigne de température du ballon d'eau chaude sanitaire pendant les vacances	10 - 60 °C	Circuit ECS	10	10	10	10	10
DP357	Tpo Avert-CircDouche	Temporisation d'avertissement du Circuit Douche	-- 180 Min	Fonction tps douche	0	0	0	0	0
DP367	ActionTempoCirDouche	Action à effectuer après l'alerte du Circuit Douche	0 = Off 1 = Avertissement 2 = Consigne ECS réduite	Fonction tps douche	0	0	0	0	0
DP377	ConsECS RédDouche-Lim	Consigne ECS réduite pendant la limitation de la douche du circuit	-- 65 °C	Fonction tps douche	40	40	40	40	40

6.2 Modifier la température ambiante d'une zone

6.2.1 Changer le mode de fonctionnement d'une zone

Pour réguler la température ambiante dans les différentes pièces de la maison, on peut choisir parmi les 5 modes de fonctionnement suivants :

1. Sélectionner l'icône de la zone à modifier.
2. Appuyer sur le bouton ✓ pour valider la sélection.
⇒ Le menu **Sélection rapide d'une zone** s'affiche.

- Utiliser le bouton rotatif pour sélectionner le mode de fonctionnement souhaité :

Tab.17 Modes de fonctionnement

Icône	Mode	Description
	Programmation	La température ambiante est régulée par un programme horaire
	Manuel	La température ambiante est réglée à une valeur fixe
	Dérogation	La température ambiante est provisoirement modifiée
	Vacances	La température ambiante est réduite pendant les vacances pour économiser de l'énergie
	Antigel	Protéger du gel la chaudière et l'installation en hiver

- Appuyer sur le bouton ✓ pour valider la sélection.

6.2.2 Modifier temporairement la température ambiante

Quel que soit le mode de fonctionnement sélectionné pour une zone, il est possible de modifier la température ambiante pendant une courte durée. À l'expiration de cette durée, le mode de fonctionnement sélectionné reprend.



Important

La température ambiante ne peut être réglée de cette manière que si une sonde de température ou un thermostat est installé.

- Sélectionner l'icône de la zone à modifier.
- Appuyer sur le bouton ✓ pour valider la sélection.
- Utiliser le bouton rotatif pour sélectionner  **Dérogation**.
- Appuyer sur le bouton ✓ pour valider la sélection.
- Définir la durée en heures et en minutes.
- Appuyer sur le bouton ✓ pour valider la sélection.
- Régler la température ambiante temporaire.
- Appuyer sur le bouton ✓ pour valider la sélection.
⇒ Le menu **Dérogation** affiche la durée et la température temporaire.

6.2.3 Utilisation du programme horaire pour contrôler la température ambiante

■ Créer un programme horaire

Un programme horaire permet de faire varier la température ambiante en fonction de l'heure et du jour. La température ambiante est liée à l'activité du programme horaire.

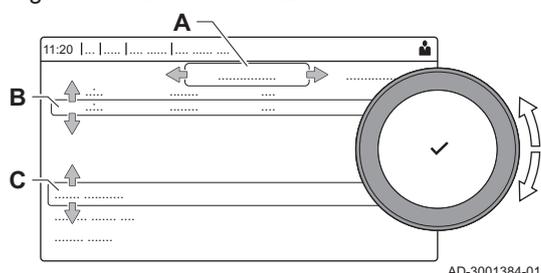


Important

Il est possible de créer jusqu'à trois programmes horaires par zone. Par exemple, vous pouvez créer un programme pour une semaine avec des heures de travail normales et un programme pour une semaine pendant laquelle vous êtes chez vous la majorité du temps.

- Sélectionner l'icône de la zone à modifier.
- Appuyer sur le bouton ✓ pour valider la sélection.
- Utiliser le bouton rotatif pour sélectionner  **Configuration de zone**.
- Appuyer sur le bouton ✓ pour valider la sélection.
- Utiliser le bouton rotatif pour sélectionner **Programme horaire chauffage**.
- Appuyer sur le bouton ✓ pour valider la sélection.
- Utiliser le bouton rotatif pour sélectionner le programme horaire que vous souhaitez modifier. **Programme 1**, **Programme 2** ou **Programme 3**.

Fig.8 Jour de la semaine



8. Appuyer sur le bouton ✓ pour valider la sélection.
 - ⇒ Les activités programmées le lundi sont affichées. La dernière activité programmée d'un jour est active jusqu'à la première activité du jour suivant. Au premier démarrage, tous les jours de la semaine ont des activités standard ; **Confort** commençant à 6h00 et **Réduit** commençant à 22h00.
9. Utiliser le bouton rotatif pour sélectionner le jour de la semaine que vous souhaitez modifier.

- A** Jour de la semaine
B Vue d'ensemble des activités programmées
C Liste des actions

10. Exécuter les actions suivantes, si nécessaire :
 - 10.1. **Modifier** l'heure de début et/ou le contenu d'une activité programmée.
 - 10.2. **Ajouter** une nouvelle activité.
 - 10.3. **Supprimer** une activité programmée (sélectionner l'activité **Supprimer**).
 - 10.4. **Copier** les activités programmées un jour de la semaine vers d'autres jours.
 - 10.5. **Modifier la température** liée à une activité.

■ Activer un programme horaire

Pour utiliser un programme horaire, il faut activer le mode de fonctionnement **Programmation**. Cette activation s'effectue séparément pour chaque zone.

1. Sélectionner l'icône de la zone à modifier.
2. Appuyer sur le bouton ✓ pour valider la sélection.
3. Utiliser le bouton rotatif pour sélectionner  **Programmation**.
4. Appuyer sur le bouton ✓ pour valider la sélection.
5. Utiliser le bouton rotatif pour sélectionner le programme horaire **Programme 1**, **Programme 2** ou **Programme 3**.
6. Appuyer sur le bouton ✓ pour valider la sélection.

6.3 Modifier la température de l'eau chaude sanitaire

6.3.1 Modifier le mode de fonctionnement de l'eau chaude sanitaire

Pour la production d'eau chaude, on peut choisir l'un des 5 modes de fonctionnement suivants :

1. Sélectionner l'icône .
2. Appuyer sur le bouton ✓ pour valider la sélection.
 - ⇒ Le menu **Sélection rapide ECS** s'affiche.
3. Utiliser le bouton rotatif pour sélectionner le mode de fonctionnement souhaité :

Tab.18 Modes de fonctionnement ECS

Icône	Mode	Description
	Programmation	La température de l'eau chaude sanitaire est contrôlée par un programme horaire
	Manuel	La température de l'eau chaude sanitaire est réglée à une valeur fixe
	Dérogation eau chaude sanitaire	La température de l'eau chaude sanitaire est provisoirement augmentée
	Vacances	La température de l'eau chaude sanitaire est réduite pendant les vacances pour économiser de l'énergie
	Antigel	Protéger du gel la chaudière et l'installation en hiver

4. Appuyer sur le bouton ✓ pour valider la sélection.

6.3.2 Augmenter temporairement la température de l'eau chaude sanitaire

Quel que soit le mode de fonctionnement sélectionné pour la production d'eau chaude sanitaire, il est possible d'augmenter la température de l'eau chaude sanitaire pendant une courte durée. À l'expiration de cette durée, la température de l'eau chaude revient au point de consigne **Réduit**.



Important

La température de l'eau chaude sanitaire ne peut être réglée de cette manière que si une sonde d'eau chaude sanitaire est installée.

1. Sélectionner l'icône [🔧].
2. Appuyer sur le bouton ✓ pour valider la sélection.
3. Utiliser le bouton rotatif pour sélectionner 🔄 **Dérogation eau chaude sanitaire**.
4. Appuyer sur le bouton ✓ pour valider la sélection.
5. Définir la durée en heures et en minutes.
6. Appuyer sur le bouton ✓ pour valider la sélection.
⇒ La température augmente jusqu'à la **Consigne ECS Confort**.

6.3.3 Modifier les températures d'eau chaude de confort et réduite

Il est possible de modifier les températures d'eau chaude de confort et réduite dans le programme horaire.

1. Sélectionner l'icône [🔧].
2. Sélectionner ⚙️ **Configuration de zone > Consignes ECS**.
3. Sélectionner la consigne ECS à modifier.
 - 3.1. **Consigne ECS Confort** : La température ECS à laquelle la production d'eau chaude est mise en marche.
 - 3.2. **Consigne ECS Réduit** : La température ECS à laquelle la production d'eau chaude est arrêtée.
4. Modifier la température du point de consigne sélectionné

6.3.4 Utilisation du programme horaire pour contrôler la température ECS

■ Créer un programme horaire

Un programme horaire permet de faire varier la température de l'eau chaude sanitaire en fonction de l'heure et du jour. La température d'eau chaude sanitaire est liée à l'activité du programme horaire.

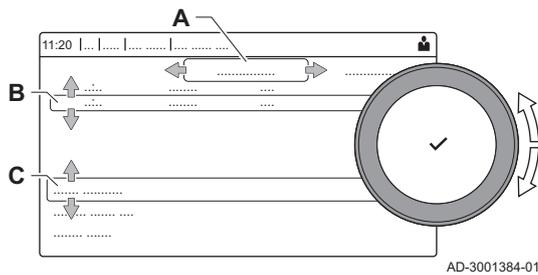


Important

Vous pouvez créer jusqu'à trois programmes horaires. Par exemple, vous pouvez créer un programme pour une semaine avec des heures de travail normales et un programme pour une semaine pendant laquelle vous êtes chez vous la majorité du temps.

1. Sélectionner l'icône [🔧].
2. Appuyer sur le bouton ✓ pour valider la sélection.
3. Utiliser le bouton rotatif pour sélectionner ⚙️ **Configuration de zone**.
4. Appuyer sur le bouton ✓ pour valider la sélection.
5. Utiliser le bouton rotatif pour sélectionner **Programme horaire ECS**.
6. Utiliser le bouton rotatif pour sélectionner le programme horaire que vous souhaitez modifier. **Programme 1**, **Programme 2** ou **Programme 3**.
7. Appuyer sur le bouton ✓ pour valider la sélection.
⇒ Les activités programmées le lundi sont affichées. La dernière activité programmée d'un jour est active jusqu'à la première activité du jour suivant. Les activités programmées sont affichées. Au premier démarrage, tous les jours de la semaine ont des activités standard ; **Confort** commençant à 6h00 et **Réduit** commençant à 22h00.

Fig.9 Jour de la semaine



8. Utiliser le bouton rotatif pour sélectionner le jour de la semaine que vous souhaitez modifier.

- A Jour de la semaine
- B Vue d'ensemble des activités programmées
- C Liste des actions

9. Exécuter les actions suivantes, si nécessaire :

- 9.1. **Modifier** l'heure de début et/ou le contenu d'une activité programmée.
- 9.2. **Ajouter** une nouvelle activité.
- 9.3. **Supprimer** une activité programmée (sélectionner l'activité **Supprimer**).
- 9.4. **Copier** les activités programmées un jour de la semaine vers d'autres jours.
- 9.5. **Modifier la température** liée à une activité.

■ Activer un programme horaire ECS

Pour utiliser un programme horaire ECS, il faut activer le mode de fonctionnement **Programmation**. Cette activation s'effectue séparément pour chaque zone.

1. Sélectionner l'icône [🕒].
2. Appuyer sur le bouton ✓ pour valider la sélection.
3. Utiliser le bouton rotatif pour sélectionner **Programmation**.
4. Appuyer sur le bouton ✓ pour valider la sélection.
5. Utiliser le bouton rotatif pour sélectionner le programme horaire ECS **Programme 1**, **Programme 2** ou **Programme 3**.
6. Appuyer sur le bouton ✓ pour valider la sélection.

6.4 Activation des programmes de vacances pour toutes les zones

Si vous vous absentez pour des vacances, la température ambiante et la température de l'eau chaude sanitaire peuvent être réduites pour économiser de l'énergie. La procédure suivante permet d'activer le mode vacances pour toutes les zones et pour la température d'eau chaude sanitaire.

1. Sélectionner l'icône [🏖️].
2. Appuyer sur le bouton ✓ pour valider la sélection.
⇒ Le menu **Programme vacances** s'affiche.
3. Utiliser le bouton rotatif pour sélectionner **Date de début des vacances**.
4. Appuyer sur le bouton ✓ pour valider la sélection.
⇒ La date actuelle est affichée comme date de début de vos vacances.
5. Si nécessaire, modifier la date de début.
6. Appuyer sur le bouton ✓ pour valider la sélection.
7. Utiliser le bouton rotatif pour sélectionner **Date de fin des vacances**.
8. Appuyer sur le bouton ✓ pour valider la sélection.
⇒ Le jour suivant la date de début de vos vacances est affiché.
9. Si nécessaire, modifier la date de fin.
10. Appuyer sur le bouton ✓ pour valider la sélection.
11. Utiliser le bouton rotatif pour sélectionner **Consigne ambiante du circuit en période de vacances**.
12. Appuyer sur le bouton ✓ pour valider la sélection.
⇒ La température ambiante pendant la période de vacances est affichée.
13. Si nécessaire, modifier la température.
14. Appuyer sur le bouton ✓ pour valider la sélection.
Vous pouvez réinitialiser ou annuler le programme de vacances en sélectionnant **Réinitialiser** dans le menu du mode vacances.

7 Entretien

7.1 Généralités

- Effectuez les opérations de contrôle et de maintenance standard une fois par an.
- Au besoin, procédez aux opérations de maintenance spécifiques.



Attention

- Les opérations de maintenance sont à effectuer par un professionnel qualifié.
- Il est recommandé de souscrire un contrat d'entretien.
- Remplacez les pièces usées ou défectueuses par des pièces d'origine.
- Une inspection annuelle est obligatoire.

7.2 Instructions d'entretien

1. Vérifier la pression hydraulique dans le système de chauffage central. Au besoin, faire l'appoint en eau du système de chauffage central.



Important

Si la pression d'eau est inférieure à 0,8 bar, il convient de rajouter de l'eau. La pression hydraulique recommandée est comprise entre 1,5 et 2 bar.

2. Vérifier que les radiateurs ne présentent pas de fuite ni de traces de rouille (en particulier dans les zones humides).
3. Ouvrir et fermer les robinets des radiateurs plusieurs fois par an pour s'assurer qu'ils fonctionnent.
4. Nettoyer l'extérieur de la chaudière à l'aide d'un chiffon humide et d'un détergent doux.

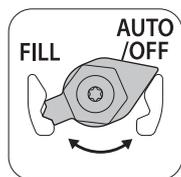


Attention

Seul un professionnel qualifié est habilité à nettoyer l'intérieur de la chaudière.

7.3 Remplir le système

Fig.10 Dispositif de remplissage automatique



AD-0001352-01

Le système de chauffage central peut être rempli (semi-)automatiquement à l'aide du dispositif de remplissage automatique.



Voir

Remplir le système à l'aide du dispositif de remplissage automatique, page 23



Important

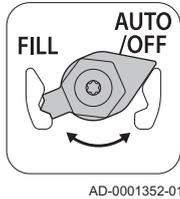
- Par remplissage semi-automatique, on entend : La chaudière indique que le système a besoin d'être rempli et demande confirmation de la part de l'utilisateur.
- Par remplissage automatique, on entend : le système est rempli dès que la pression hydraulique est trop basse.
- L'installateur peut régler le système en remplissage automatique ou semi-automatique.

Le dispositif de remplissage automatique peut aussi être utilisé pour remplir manuellement l'installation de chauffage central.

7.3.1 Remplir le système à l'aide du dispositif de remplissage automatique

Le dispositif de remplissage automatique est placé sous la chaudière. Ce dispositif peut remplir une installation de chauffage automatiquement ou semi-automatiquement (après confirmation par l'utilisateur) si la pression de l'eau passe au-dessous de la pression hydraulique minimum réglée. L'installation est remplie à la pression de fonctionnement maximum réglée.

Fig.11 Position AUTO

**Attention**

Le dispositif de remplissage automatique est uniquement actif si la chaudière est sous tension.

2. Vérifier que le dispositif de remplissage automatique est réglé sur **AUTO**
3. Si la chaudière est réglée pour se remplir automatiquement, l'utilisateur n'a pas à intervenir lorsque la pression hydraulique est trop basse : le remplissage démarre automatiquement.
4. Si la chaudière est réglée pour se remplir semi-automatiquement, un message s'affiche lorsque la pression hydraulique est trop basse.
 - 4.1. Appuyer sur le bouton ✓ pour confirmer le remplissage.

**Important**

Le remplissage ne peut être interrompu que si la pression hydraulique est supérieure à 0,3 bar.

5. Un message s'affiche lorsque le remplissage automatique est terminé :
 - 5.1. Appuyer sur la touche ↶ pour revenir à l'affichage principal.

**Attention**

- Le code d'avertissement **A.02.33** s'affiche si le remplissage prend trop de temps. La chaudière continue à fonctionner normalement.
- Le code d'avertissement **A.02.34** s'affiche si la chaudière doit être remplie trop souvent. La chaudière continue à fonctionner normalement.
- La chaudière peut interrompre momentanément le remplissage pour passer à des activités de chauffage normales telles que la production d'eau chaude.

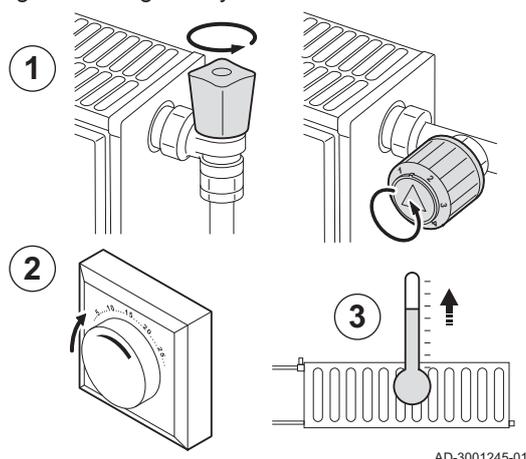
7.3.2 Activer le dispositif de remplissage automatique

Si la chaudière est équipée d'un dispositif de remplissage automatique et que la pression minimale de l'eau est atteinte, l'installation est automatiquement remplie lorsqu'elle est en mode **Auto**. En mode **Manuel**, la chaudière signale que le remplissage est requis. Si nécessaire, le remplissage peut s'effectuer manuellement avant que la pression minimale de l'eau ne soit atteinte, et ce en activant le dispositif de remplissage automatique.

1. Sélectionner l'icône [🔧].
2. Sélectionner **Démarrer remplissage d'eau**.
 - ⇒ Le dispositif de remplissage automatique remplira l'installation jusqu'à ce que la pression de fonctionnement maximale de l'eau soit atteinte.

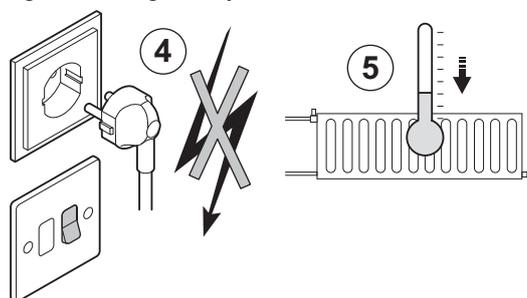
7.4 Purge de l'installation de chauffage

Fig.12 Purge du système



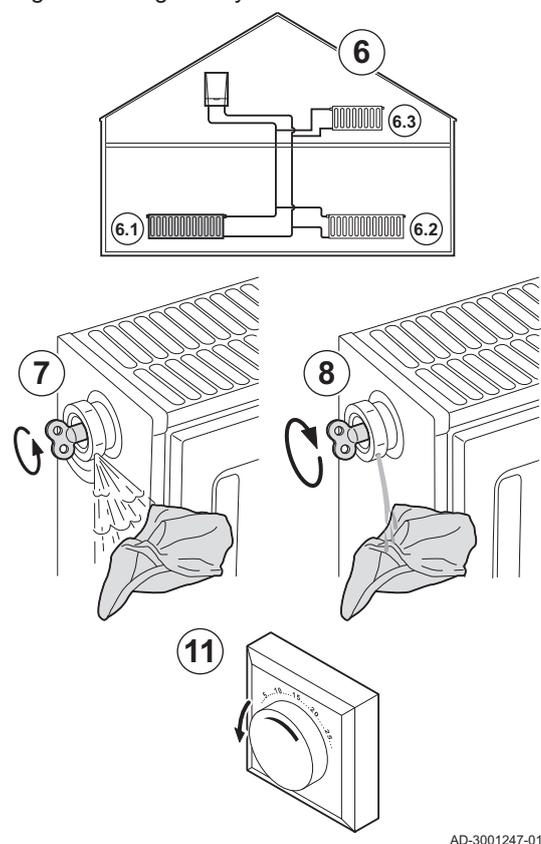
AD-3001245-01

Fig.13 Purge du système



AD-3001246-01

Fig.14 Purge du système



AD-3001247-01

Il est indispensable de purger l'air éventuellement présent dans la chaudière, les conduits ou la robinetterie pour éviter les bruits indésirables susceptibles de se produire lors du chauffage ou du soutirage de l'eau. Pour ce faire, procéder comme suit :

1. Ouvrir les robinets de tous les radiateurs de l'installation de chauffage.
2. Régler le thermostat d'ambiance sur la température maximale possible.
3. Attendre que les radiateurs soient chauds.

4. Débrancher le courant de la chaudière.
5. Attendre environ 10 minutes, jusqu'à ce que les radiateurs soient froids au toucher.

6. Purger les radiateurs. Commencer par les étages inférieurs puis remonter jusqu'aux étages supérieurs.
7. Ouvrir la vanne de purge à l'aide de la clé de purge et placer un chiffon contre l'évent.



Avertissement

L'eau peut être encore chaude.

8. Patienter jusqu'à ce que de l'eau sorte de la vanne de purge, puis fermer la vanne de purge.
9. Insérer la prise électrique de la chaudière dans une prise avec terre.



Important

Après mise sous tension, la chaudière exécute systématiquement un programme de purge automatique d'environ 3 minutes.

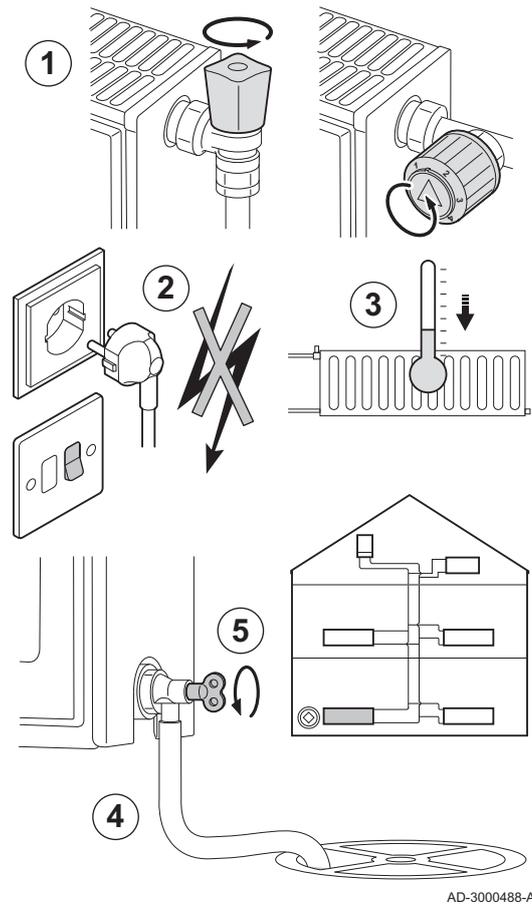
10. Après la purge, vérifier que la pression hydraulique du système est toujours correcte. Au besoin, faire l'appoint en eau de l'installation de chauffage.
11. Régler le thermostat d'ambiance ou le régulateur de température.



Pour de plus amples informations, voir
Remplir le système, page 23

7.5 Purge de l'installation de chauffage

Fig.15 Purge du système



Une vidange du système de chauffage central peut s'avérer nécessaire en cas de remplacement des radiateurs, de fuite d'eau importante ou de risque de gel. Procéder comme suit :

1. Ouvrir les robinets de tous les radiateurs de l'installation de chauffage.
2. Débrancher la prise de la chaudière de la prise murale.
3. Attendre environ 10 minutes, jusqu'à ce que les radiateurs soient froids au toucher.
4. Raccorder un flexible de vidange au point de vidange le plus bas. Placer l'extrémité du flexible dans une bouche d'évacuation ou tout autre endroit où l'eau vidangée ne cause aucun dommage.
5. Ouvrir le robinet de remplissage/vidange du système de chauffage central. Vidanger l'installation de chauffage central.



Avertissement

L'eau peut être encore chaude.

6. Fermer le robinet de vidange lorsque l'eau cesse de s'écouler du point de vidange.

8 En cas de dérangement

8.1 Codes d'erreur

8.1.1 Avertissement

Si une situation risque de conduire à un défaut, la chaudière vous avertira d'abord d'un dysfonctionnement. L'affichage indique un code d'avertissement (par exemple, **A02.33**).



Important

La chaudière continue à fonctionner mais il faut rechercher la cause de l'avertissement. Un avertissement peut entraîner le blocage ou le verrouillage de la chaudière.

8.1.2 Blocage

Un blocage est un état (temporaire) de la chaudière suite à une anomalie. L'affichage indique un code de blocage (par exemple, **H01.14**).

La chaudière détecte l'état modifié. Si la cause du blocage persiste, la chaudière passe en mode défaillance (verrouillage).



Important

- Une fois que la cause du blocage a été éliminée, la chaudière redémarre automatiquement.
- Les fonctions de la chaudière qui ne sont pas bloquées sont toujours opérationnelles.

8.1.3 Verrouillage

Si les conditions de blocage persistent, la chaudière se verrouille (c'est aussi ce qui s'appelle une erreur). La chaudière se verrouille également si un défaut est signalé n'importe où dans la chaudière. L'affichage clignote en rouge et un code d'erreur apparaît (exemple : **E04.08**).

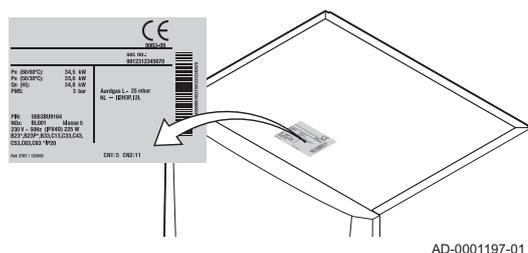


Important

La chaudière revient en fonctionnement normal uniquement si les causes du verrouillage ont été éliminées et qu'une réinitialisation est effectuée.

8.1.4 Notification des codes de défaut

Fig.16 Plaque signalétique



Si un code de défaut ne disparaît pas, s'adresser à l'installateur. Relever les renseignements suivants avant de le contacter :

- Code de défaut
- Type de gaz utilisé
- Type de chaudière
- Date de fabrication
- N° de série de l'appareil

Ces informations figurent sur la plaquette signalétique fixée sur le dessus de la chaudière.

8.2 Afficher le nom de l'installateur et son numéro de téléphone

L'installateur peut indiquer son nom et son numéro de téléphone dans le tableau de commande. Vous pouvez afficher ces informations lorsque vous voulez contacter l'installateur.

1. Appuyer sur le bouton .
2. Appuyer sur le bouton pour valider la sélection.
3. Sélectionner **Paramètres système** .
4. Appuyer sur le bouton pour valider la sélection.
5. Sélectionner **Contact de l'installateur**
6. Appuyer sur le bouton pour valider la sélection.
 - ⇒ Le nom et le numéro de téléphone de l'installateur sont affichés.

8.3 Problèmes et solutions

Tab.19 Problèmes et solutions

Incident	Solution
Il n'y a pas d'eau chaude sanitaire.	<ul style="list-style-type: none"> • La chaudière ne fonctionne pas : <ul style="list-style-type: none"> - Vérifier que la chaudière est alimentée en électricité. - Vérifier les fusibles et les interrupteurs. - S'assurer que le robinet gaz est correctement ouvert. • La fonction ECS est désactivée : veuillez la réactiver.
Les radiateurs sont froids.	<ul style="list-style-type: none"> • La fonction CC (chauffage central) est désactivée : veuillez la réactiver. • Les robinets des radiateurs ne sont pas ouverts : ouvrir les robinets de tous les radiateurs raccordés au système. • La chaudière ne fonctionne pas : <ul style="list-style-type: none"> - Vérifier que la chaudière est alimentée en électricité. - Vérifier les fusibles et les interrupteurs. - S'assurer que le robinet gaz est correctement ouvert. • La pression hydraulique est trop basse, ajouter de l'eau dans l'installation. • La consigne de température de chauffage est trop basse : augmenter la valeur du paramètre CP010 ou, si un thermostat d'ambiance est raccordé, augmenter la température sur celui-ci.

Incident	Solution
La chaudière ne fonctionne pas.	<ul style="list-style-type: none"> Aucune alimentation électrique : <ul style="list-style-type: none"> Vérifier que la chaudière est alimentée en électricité. Vérifier les fusibles et les interrupteurs. La chaudière est bloquée : <ul style="list-style-type: none"> S'assurer que la vanne de gaz est correctement ouverte : ouvrir la vanne. Remettre la chaudière en service Si le blocage se poursuit : Contacter l'installateur : La chaudière est en panne (verrouillage) : <ul style="list-style-type: none"> Si le défaut se poursuit : Contacter l'installateur :
La pression hydraulique est trop faible (< 0,8 bar).	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a pas assez d'eau dans le système de chauffage central : compléter le niveau d'eau du système. Le dispositif de remplissage automatique (s'il est monté et réglé en remplissage automatique) émet un avertissement indiquant que le remplissage prend trop de temps (A.02.33) ou est requis trop souvent (A.02.34) : <ul style="list-style-type: none"> Vérifier que le robinet d'eau principal est totalement ouvert. Vérifier l'étanchéité de la chaudière et du système. Si le défaut se poursuit : Contacter l'installateur. Fuite d'eau. Contacter l'installateur :
Variations importantes de la température de l'eau chaude sanitaire.	Alimentation en eau insuffisante : ouvrir le robinet.
Bruits indésirables au niveau des conduites ou du circuit de chauffage central.	<ul style="list-style-type: none"> Il y a de l'air dans les conduites de chauffage : il est indispensable de purger l'air éventuellement présent dans la chaudière, les conduits ou la robinetterie pour éviter les bruits indésirables susceptibles de se produire lors du chauffage ou du soutirage de l'eau. L'eau entre trop rapidement dans le système de chauffage central : contacter l'installateur. Les supports des conduites de chauffage central sont trop serrés : contacter l'installateur.
Fuite d'eau importante sous la chaudière ou à proximité.	La chaudière ou les conduites de chauffage central sont endommagées : <ul style="list-style-type: none"> Fermer l'alimentation en eau. Contacter l'installateur :

9 Mise au rebut

9.1 Mise au rebut et recyclage



Attention

Seul un professionnel qualifié est autorisé à démonter et mettre au rebut la chaudière conformément aux réglementations locales et nationales.

Fig.17



Procéder comme suit pour démonter la chaudière :

1. Éteindre la chaudière.
2. Couper l'alimentation électrique de la chaudière.
3. Fermer la vanne de gaz principale.
4. Couper l'alimentation en eau.
5. Fermer la vanne de gaz de la chaudière.
6. Vidanger l'installation.
7. Déposer les conduits air/fumées.
8. Débrancher tous les tuyaux.
9. Démonter la chaudière.

10 Environnement

10.1 Économies d'énergie

- S'assurer que la pièce où est installée la chaudière est bien ventilée.
- Ne pas boucher les aérations.

- Ne pas couvrir les radiateurs. Ne pas mettre de rideaux devant les radiateurs.
- Installer des panneaux réflecteurs à l'arrière des radiateurs. Ces panneaux réfléchissent la chaleur et permettent ainsi d'éviter toute déperdition.
- Isoler les tuyauteries dans les pièces qui ne sont pas chauffées (caves et greniers).
- Fermer les radiateurs dans les pièces non utilisées.
- Ne pas laisser couler inutilement de l'eau chaude (et froide).
- Installer un pommeau de douche économique pour économiser jusqu'à 40 % d'énergie.
- Préférer la douche au bain : un bain consomme deux fois plus d'eau et d'énergie qu'une douche

10.1.1 Thermostats d'ambiance et réglages

Il existe différents modèles de thermostats d'ambiance. Le type de thermostat utilisé et le paramètre sélectionné ont un impact sur la consommation totale d'énergie.

Quelques conseils :

- Un régulateur modulant, éventuellement associé à des robinets thermostatiques, est écoénergétique et offre un excellent niveau de confort. Cette combinaison permet de régler séparément la température de chaque pièce. Toutefois, ne pas installer de robinets de radiateur thermostatiques dans la pièce où se trouve le thermostat d'ambiance.
- L'ouverture ou la fermeture complète des robinets de radiateur thermostatiques provoque des variations de température non souhaitées. Par conséquent, ces derniers doivent être ouverts/fermés progressivement.
- Régler le thermostat d'ambiance sur une température d'environ 20 °C pour réduire les frais de chauffage et la consommation d'énergie.
- Abaisser le thermostat bien avant d'aérer les pièces.
- Régler la température de l'eau sur un niveau plus bas en été qu'en hiver (par exemple, respectivement 60 °C et 80 °C) lorsqu'un thermostat marche/arrêt est utilisé.
- Lorsque des thermostats à horloge et des thermostats programmables doivent être réglés, ne pas oublier de prendre en compte les vacances et les jours où personne n'est présent au domicile.

11 Garantie

11.1 Généralités

Vous venez d'acheter l'un de nos appareils et nous vous remercions de votre confiance.

Pour garantir un fonctionnement sûr et efficace, nous vous recommandons d'inspecter l'appareil régulièrement et de procéder aux opérations d'entretien nécessaires.

Votre installateur ou notre service après-vente sont à votre disposition.

11.2 Conditions de garantie

Les dispositions qui suivent ne sont pas exclusives du bénéfice le cas échéant au profit de l'acheteur des dispositions légales applicables en matière de vices cachés dans le pays de l'acheteur.

Votre appareil bénéficie d'une garantie contractuelle contre tout vice de fabrication à compter de sa date d'achat mentionnée sur la facture de l'installateur.

La durée de notre garantie est mentionnée dans notre catalogue tarif.

Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée au titre d'une mauvaise utilisation de l'appareil, d'un défaut ou d'une insuffisance d'entretien de celui-ci, ou d'une mauvaise installation de l'appareil (il vous appartient à cet égard de veiller à ce que cette dernière soit réalisée par un professionnel qualifié).

Nous ne saurions en particulier être tenus pour responsables des dégâts matériels, pertes immatérielles ou accidents corporels consécutifs à une installation non conforme :

- Aux dispositions légales et réglementaires ou imposées par les autorités locales.
- Aux dispositions nationales, voire locales et particulières régissant l'installation.
- A nos notices et prescriptions d'installation, en particulier pour ce qui concerne l'entretien régulier des appareils.

Notre garantie est limitée à l'échange ou la réparation des seules pièces reconnues défectueuses par nos services techniques à l'exclusion des frais de main d'œuvre, de déplacement et de transport.

Notre garantie ne couvre pas le remplacement ou la réparation de pièces par suite notamment d'une usure normale, d'une mauvaise utilisation, d'interventions de tiers non qualifiés, d'un défaut ou d'insuffisance de surveillance ou d'entretien, d'une alimentation électrique non conforme et d'une utilisation d'un combustible inapproprié ou de mauvaise qualité.

Les sous-ensembles, tels que moteurs, pompes, vannes électriques, etc., ne sont garantis que s'ils n'ont jamais été démontés.

Les droits établis par la directive européenne 99/44/CEE, transposée par le décret législatif N° 24 du 2 février 2002, publiée sur le J.O. N° 57 du 8 mars 2002, restent valables.

12 Annexes

12.1 Informations ErP

12.1.1 Fiche produit

Tab.20 Fiche produit

De Dietrich - AMC		15	25	24/28 MI	35	35/40 MI
Chauffage des locaux – application à température		Moyenne	Moyenne	Moyenne	Moyenne	Moyenne
Chauffage de l'eau – profil de soutirage déclaré		-	-	XL	-	XXL
Classe d'efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux		A	A	A	A	A
Classe d'efficacité énergétique pour le chauffage de l'eau		-	-	A	-	A
Puissance calorifique nominale (<i>Prated ou Psup</i>)	kW	15	25	25	35	35
Chauffage des locaux – consommation annuelle d'énergie	GJ	46	76	76	105	105
Chauffage de l'eau – consommation annuelle d'énergie	kWh	-	-	37	-	41
	GJ	-	-	17	-	22
Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux	%	94	94	94	95	95
Efficacité énergétique pour le chauffage de l'eau	%	-	-	88	-	87
Niveau de puissance acoustique L_{WA} à l'intérieur	dB	45	51	51	53	53



Voir

Pour les précautions particulières en ce qui concerne l'assemblage, l'installation et l'entretien : Consignes de sécurité, page 5

12.1.2 Fiche de produit combiné

Fig.18 Fiche de produit combiné applicable aux chaudières indiquant l'efficacité énergétique pour le chauffage des locaux du produit combiné proposé

Efficacité énergétique saisonnière de la chaudière pour le chauffage des locaux		①
		'I' %
Régulateur de température	Classe I = 1 %, Classe II = 2 %, Classe III = 1,5 %, Classe IV = 2 %, Classe V = 3 %, Classe VI = 4 %, Classe VII = 3,5 %, Classe VIII = 5 %	②
Voir fiche sur le régulateur de température		+ [] %
Chaudière d'appoint	Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux (en %)	③
Voir fiche sur la chaudière		([] - 'I') x 0,1 = ± [] %
Contribution solaire		④
Voir fiche sur le dispositif solaire	<div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px;">Taille du capteur (en m²)</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px;">Volume du ballon (en m³)</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px;">Rendement du capteur (en %)</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px;"> Classe énergétique du ballon ⁽¹⁾ A* = 0,95, A = 0,91, B = 0,86, C = 0,83, D - G = 0,81 </div> </div>	④
	$('III' \times [] + 'IV' \times []) \times 0,9 \times ([] / 100) \times [] = + [] \%$	④
(1) Si la classe du ballon est supérieure à A, utilisez 0,95		
Pompe à chaleur d'appoint	Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux (en %)	⑤
Voir fiche sur la pompe à chaleur		([] - 'I') x 'II' = + [] %
Contribution solaire ET pompe à chaleur d'appoint		⑥
Choisir la plus petite valeur	$0,5 \times [] \text{ OU } 0,5 \times [] = - [] \%$	⑥
Efficacité énergétique saisonnière du produit combiné pour le chauffage des locaux		⑦
		[] %
Classe d'efficacité énergétique saisonnière du produit combiné pour le chauffage des locaux		
<div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;"> <div style="text-align: center;"> <input type="checkbox"/> G <30% </div> <div style="text-align: center;"> <input type="checkbox"/> F ≥30% </div> <div style="text-align: center;"> <input type="checkbox"/> E ≥34% </div> <div style="text-align: center;"> <input type="checkbox"/> D ≥36% </div> <div style="text-align: center;"> <input type="checkbox"/> C ≥75% </div> <div style="text-align: center;"> <input type="checkbox"/> B ≥82% </div> <div style="text-align: center;"> <input type="checkbox"/> A ≥90% </div> <div style="text-align: center;"> <input type="checkbox"/> A* ≥98% </div> <div style="text-align: center;"> <input type="checkbox"/> A** ≥125% </div> <div style="text-align: center;"> <input type="checkbox"/> A*** ≥150% </div> </div>		
La chaudière et la pompe à chaleur d'appoint sont-elles installées avec des émetteurs de chaleur basse température à 35 C ?		
Voir fiche sur la pompe à chaleur		⑦
		[] + (50 x 'II') = [] %

L'efficacité énergétique obtenue avec cette fiche pour le produit combiné peut ne pas correspondre à son efficacité énergétique réelle une fois le produit combiné installé dans un bâtiment, car celle-ci varie en fonction d'autres facteurs tels que les pertes thermiques du système de distribution et le dimensionnement des produits par rapport à la taille et aux caractéristiques du bâtiment.

AD-3000743-01

- I La valeur de l'efficacité énergétique saisonnière, pour le chauffage des locaux, du dispositif de chauffage des locaux utilisé à titre principal, exprimée en %.
- II Le coefficient de pondération de la puissance thermique du dispositif de chauffage utilisé à titre principal et du dispositif de chauffage d'appoint du produit combiné, tel qu'indiqué dans le tableau suivant.
- III La valeur de l'expression mathématique : $294/(11 \cdot \text{Prated})$, dans laquelle « Prated » renvoie au dispositif de chauffage des locaux utilisé à titre principal.
- IV La valeur de l'expression mathématique $115/(11 \cdot \text{Prated})$, dans laquelle « Prated » renvoie au dispositif de chauffage des locaux utilisé à titre principal.

Tab.21 Pondération des chaudières

$P_{sup} / (Prated + P_{sup})^{(1)(2)}$	II, produit combiné non équipé d'un ballon d'eau chaude	II, produit combiné équipé d'un ballon d'eau chaude
0	0	0
0,1	0,3	0,37
0,2	0,55	0,70
0,3	0,75	0,85
0,4	0,85	0,94
0,5	0,95	0,98
0,6	0,98	1,00
$\geq 0,7$	1,00	1,00

(1) Les valeurs intermédiaires sont calculées par interpolation linéaire entre les deux valeurs adjacentes.
(2) Prated renvoie au dispositif de chauffage des locaux ou au dispositif de chauffage mixte utilisé à titre principal.

Fig.19 Fiche de produit combiné applicable aux dispositifs de chauffage mixtes (chaudières ou pompes à chaleur) indiquant l'efficacité énergétique pour la production d'eau chaude sanitaire du produit combiné proposé

Efficacité énergétique du dispositif de chauffage mixte pour le chauffage de l'eau

①

'I' %

Profil de soutirage déclaré :

Contribution solaire

Voir fiche sur le dispositif solaire

Électricité auxiliaire

②

$(1,1 \times 'I' - 10\%) \times 'II' - 'III' - 'I' = +$ %

Efficacité énergétique du produit combiné pour le chauffage de l'eau dans des conditions climatiques moyennes

③

%

Classe d'efficacité énergétique du produit combiné pour le chauffage de l'eau dans les conditions climatiques moyennes

	<input type="checkbox"/>									
	G	F	E	D	C	B	A	A⁺	A⁺⁺	A⁺⁺⁺
<input type="checkbox"/> M	<27%	≥27%	≥30%	≥33%	≥36%	≥39%	≥65%	≥100%	≥130%	≥163%
<input type="checkbox"/> L	<27%	≥27%	≥30%	≥34%	≥37%	≥50%	≥75%	≥115%	≥150%	≥188%
<input type="checkbox"/> XL	<27%	≥27%	≥30%	≥35%	≥38%	≥55%	≥80%	≥123%	≥160%	≥200%
<input type="checkbox"/> XXL	<28%	≥28%	≥32%	≥36%	≥40%	≥60%	≥85%	≥131%	≥170%	≥213%

Efficacité énergétique pour le chauffage de l'eau dans les conditions climatiques plus froides et plus chaudes

Plus froides : $\text{③} - 0,2 \times \text{②} = \text{④} \%$

Plus chaudes : $\text{③} + 0,4 \times \text{②} = \text{④} \%$

L'efficacité énergétique obtenue avec cette fiche pour le produit combiné peut ne pas correspondre à son efficacité énergétique réelle une fois le produit combiné installé dans un bâtiment, car celle-ci varie en fonction d'autres facteurs tels que les pertes thermiques du système de distribution et le dimensionnement des produits par rapport à la taille et aux caractéristiques du bâtiment.

AD-3000747-01

- I La valeur de l'efficacité énergétique, pour le chauffage de l'eau, du dispositif de chauffage mixte, exprimée en %.
- II La valeur de l'expression mathématique $(220 \cdot Q_{ref})/Q_{nonsol}$, dans laquelle Q_{ref} provient de l'annexe VII, tableau 15 du règlement UE 811/2013, et Q_{nonsol} de la fiche de produit du dispositif solaire pour le profil de soutirage déclaré M, L, XL et XXL du dispositif de chauffage mixte.
- III La valeur de l'expression mathématique $(Q_{aux} \cdot 2,5)/(220 \cdot Q_{ref})$, exprimée en %, où Q_{aux} provient de la fiche de produit du dispositif solaire et Q_{ref} de l'annexe VII, tableau 15 du règlement UE 811/2013, pour le profil de soutirage déclaré M, L, XL ou XXL.

Notice originale - © Copyright

Toutes les informations techniques contenues dans la présente notice ainsi que les dessins et schémas électriques sont notre propriété et ne peuvent être reproduits sans notre autorisation écrite préalable. Sous réserve de modifications.

DE DIETRICH

FRANCE

Direction de la Marque
57, rue de la Gare - F-67580 Mertzwiller

☎ 03 88 80 27 00

✉ 03 88 80 27 99

www.dedietrich-thermique.fr

VAN MARCKE NV

BE

LAR Blok Z, 5
B- 8511 KORTRIJK

☎ +32 (0)56/23 75 11

www.vanmarcke.be

DE DIETRICH THERMIQUE IBERIA S.L.U.

ES

C/Salvador Espriu, 11
08908 L'HOSPITALET de LLOBREGAT

☎ +34 902 030 154

@ info@dedietrichthermique.es

www.dedietrich-calefaccion.es

MEIER TOBLER AG

CH

Bahnstrasse 24 - CH - 8603 SCHWERZENBACH

☎ +41 (0) 44 806 41 41

@ info@meiertobler.ch

+41 (0)8 00 846 846 Serviceline

www.meiertobler.ch

MEIER TOBLER SA

CH

Chemin de la Veyre-d'En-Haut B6,
CH -1806 St-Légier-La-Chiésaz

☎ +41 (0) 21 943 02 22

@ info@meiertobler.ch

+41 (0)8 00 846 846 Serviceline

www.meiertobler.ch

DE DIETRICH

Technika Grzewcza sp. z o.o.

PL

ul. Północna 15-19, 54-105 Wrocław

☎ +48 71 71 27 400

@ biuro@dedietrich.pl

801 080 881 Infocentrala
0,35 zł / min

www.facebook.com/DeDietrichPL

www.dedietrich.pl

BDR THERMEA (SLOVAKIA) s.r.o

SK

Hroznová 2318-911 05 Trenčín

☎ +421 907 790 221

@ info@baxi.sk

www.dedietrichsk.sk



ООО «БДР ТЕРМИЯ РУС»

RU

129164, Россия, г. Москва
Зубарев переулок, д. 15/1
Бизнес-центр «Чайка Плаза», офис 309

☎ 8 800 333-17-18

@ info@dedietrich.ru

www.dedietrich.ru

NEUBERG S.A.

LU

39 rue Jacques Stas - B.P.12
L- 2549 LUXEMBOURG

☎ +352 (0)2 401 401

www.neuberg.lu

www.dedietrich-heating.com

DE DIETRICH SERVICE

AT

☎ 0800 / 201608 freecall

www.dedietrich-heiztechnik.com

DUEDI S.r.l

IT

Distributore Ufficiale Esclusivo
De Dietrich-Thermique Italia Via Maestri del Lavoro, 16
12010 San Defendente di Cervasca (CN)

☎ +39 0171 857170

@ +39 0171 687875

@ info@duediclina.it

www.duediclina.it

DE DIETRICH

CN

UNIT 1006, CBD International
Mansion, No.16 Yong An Dong li,
Chaoyang District, 100022, Beijing China

☎ +400 6688700

@ +86 10 6588 4834

@ contactBJ@dedietrich.com.cn

www.dedietrich-heating.com

BDR THERMEA Czech Republic s.r.o

CZ

Jeseniova 2770/56 - 130 00 Praha 3

☎ +420 271 001 627

@ dedietrich@bdrthermea.cz

www.dedietrich.cz



De Dietrich

